

Edito

Marie-Hélène PHULPIN
Maire de Xirocourt

Parmi les projets importants qui ont marqué l'année 2017, notre équipe municipale doit mettre en avant la fin des travaux d'assainissement. Notre station d'épuration est désormais en service. Les administrés concernés par le traitement collectif de leurs eaux usées peuvent maintenant se raccorder en déclarant leurs travaux au préalable à la mairie.

Il s'agit d'un important projet d'infrastructure qui contribuera à la qualité de notre environnement.

Sur ce thème, la commune s'est vue décerner la distinction « Commune nature – 1 libellule » suite à son engagement de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires pour tous les travaux d'entretien de l'espace public. Dans un autre domaine, le respect de l'environnement a été promu par la Communauté de Communes du Saintois par la mise en place du nouveau dispositif incitatif de collecte des déchets.

Pour poursuivre et accentuer cette démarche, nous avons comme prévu vendu les anciens locaux de la Pipistrelle. Ceci devrait nous permettre de retrouver un peu de souffle et d'investir dans des projets structurants pour notre commune.

En termes de perspectives, l'équipe municipale s'est fixé comme objectifs :

- La rénovation de l'éclairage public. Avec le concours du Pays Terres de Lorraine et dans le cadre des Territoires à énergie positive, ce chantier devrait permettre d'améliorer notre dispositif d'éclairage public, d'économiser sur nos consommations énergétiques et donc de réduire notre impact environnemental.
- La sécurisation des entrées de village, particulièrement rue de Charmes, devrait voir son aboutissement cette année, avec le concours de l'Etat en principe.
- La poursuite de nos efforts en matière d'environnement et d'amélioration de notre cadre de vie.

Enfin, excellente nouvelle qui devrait conduire à une réalisation effective au second semestre 2018, notre commune, avec 66 autres communes de Meurthe-et-Moselle, a été classée par le Conseil Départemental comme prioritaire pour le déploiement de la fibre optique. Nous en saurons rapidement plus sur les modalités pratiques et les délais de correction des « insuffisances numériques » qui affectent chacun de nos foyers ainsi que les entreprises.

L'ensemble de l'équipe municipale et le personnel communal vous assurent de leur dévouement.

*Le conseil municipal et le
personnel municipal
vous souhaitent
une bonne année 2018 !*

Janvier
2018



| Assainissement

Les travaux d'assainissement dans le village sont maintenant terminés et la station d'épuration est opérationnelle. Vous pouvez dès à présent vous raccorder au nouveau système d'assainissement. Vous disposez d'un délai de deux ans maximum, à compter du 28 novembre 2017, pour effectuer votre raccordement.

Avant de commencer les travaux, vous devez faire une demande d'autorisation de raccordement au réseau d'assainissement. Pour ceux qui ont déjà fait les travaux de raccordement ou ceux chez qui aucuns travaux ne sont nécessaires (hormis les habitations en dehors du zonage d'assainissement), vous devez impérativement remplir une demande de contrôle de raccordement d'assainissement afin d'obtenir le certificat de conformité.

Les services de la mairie sont à votre disposition si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Les formulaires ainsi que le règlement d'assainissement sont disponibles en mairie.

| Eclairage public

Notre système d'éclairage public est vétuste et la maintenance de ce parc va coûter de plus en plus cher à la commune. D'autant plus que certains types d'ampoules ne seront plus disponibles d'ici quelques années. Ce qui impliquera le remplacement des lampadaires concernés.

En 2016, le conseil municipal avait déjà réfléchi à cela. Faute de consensus sur le sujet, le Conseil a préféré profiter de l'opportunité, offerte aux communes du Pays Terres de Lorraine, de bénéficier de subventions pour remplacer l'ensemble de son éclairage public par un nouveau système à LED, plus économique en énergie.

Un dossier de demande de subvention a été déposé dans ce sens auprès du Pays Terres de Lorraine dans le cadre de la démarche de « territoire à énergie positive ».

Notre dossier a été retenu. 66% des travaux devraient ainsi pouvoir être subventionnés grâce à ce dispositif ; à la seule condition de réaliser les travaux avant le 31 décembre 2018.

Le conseil municipal recevra donc prochainement un prestataire pour évoquer avec lui la réalisation des dits travaux au cours de cette année.

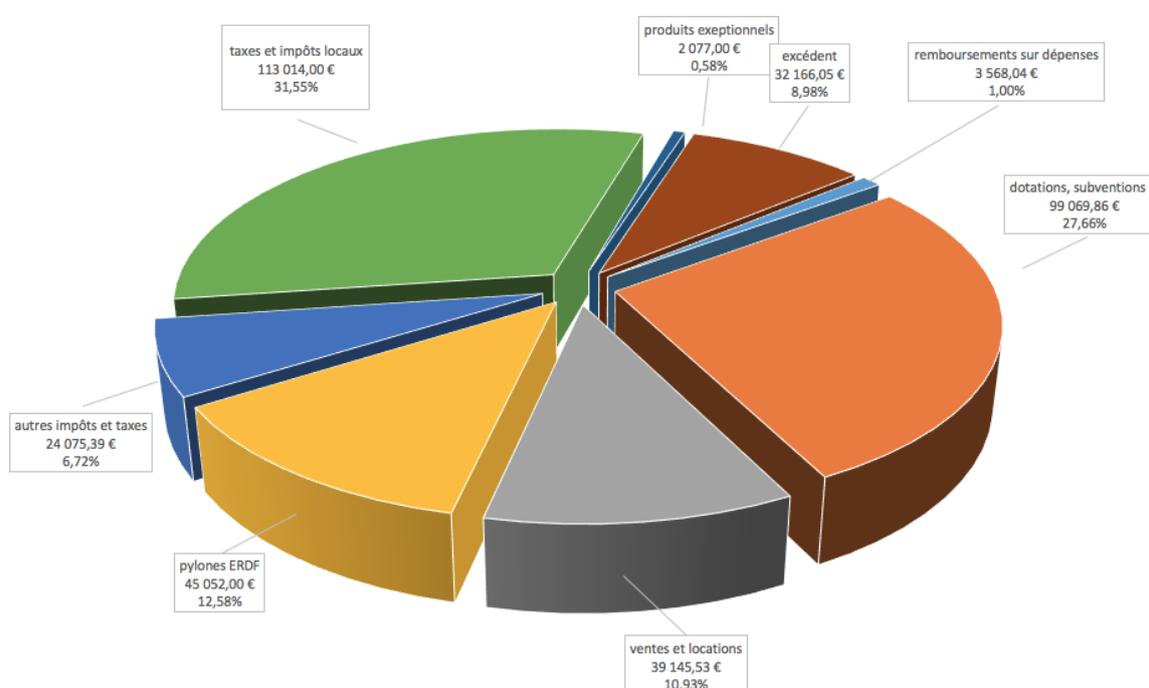


Budget communal

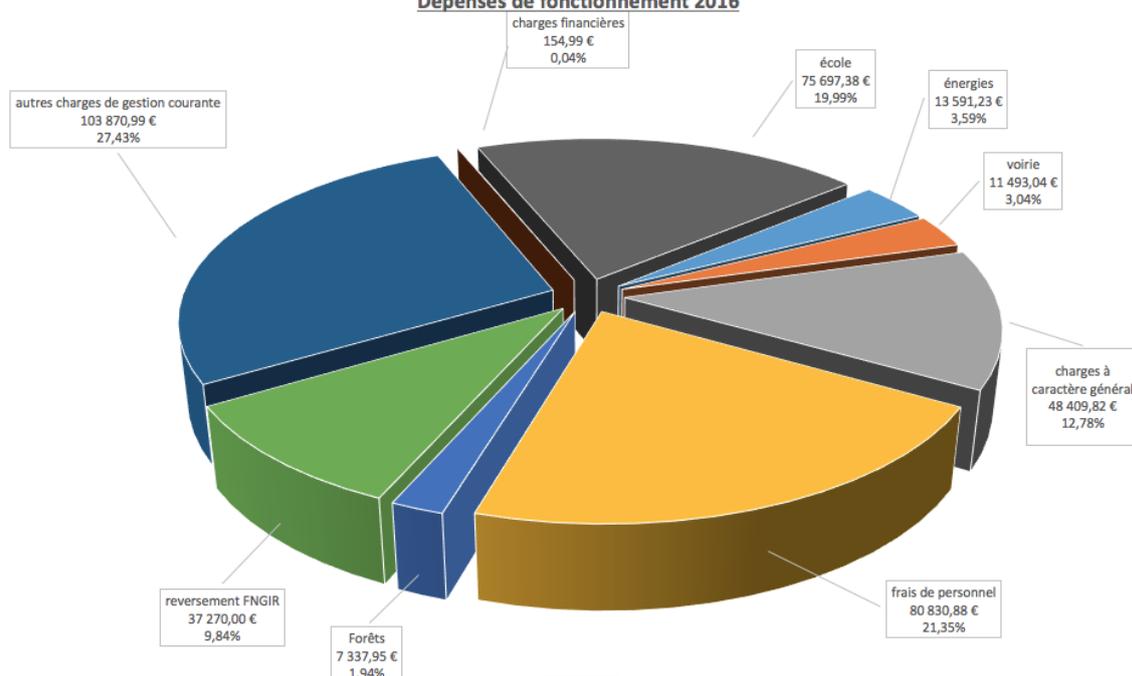
Voici la répartition des recettes et des dépenses du budget communal voté le 16 février 2017 (compte administratif 2016). Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2017. Il reconduit donc les taux de l'exercice précédent :

- Taxe d'habitation : 16.79%
- Taxe foncière sur propriétés bâties : 9.35%
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 26.15%
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 17.43 %

Recettes de fonctionnement 2016



Dépenses de fonctionnement 2016



| Démarche zéro phyto

Notre commune s'engage dans la mise en place d'un plan de gestion durable des espaces verts

Dans la continuité de notre engagement à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires sur notre espace public, un plan de gestion durable des espaces verts est en cours de réalisation avec le concours de la FREDON Lorraine. Cette étude, qui devrait aboutir au 1er trimestre 2018, nous permettra de faire évoluer nos pratiques et de mieux gérer la surcharge de travail induite par l'arrêt des traitements phytosanitaires.

Qu'est-ce qu'un plan durable des espaces verts ?

Un plan de gestion fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant, à la gestion des espaces verts, une composante écologique, à travers la prise en compte de :

- l'ensemble du patrimoine paysager en place
- le potentiel biologique et paysager existant
- l'entretien des espaces selon leur localisation, leur usage et l'image que l'on veut donner.

Une gestion différenciée des différents espaces verts de la commune a pour ambition de :

- favoriser la biodiversité,
- optimiser le temps de travail de l'agent communal,
- permettre de varier les paysages
- apporter un cadre de vie de qualité aux habitants.

Quels changements dans notre commune ?

La démarche initiée par notre commune est progressive, cela entraîne une évolution du mode d'intervention et de travail de l'agent communal, mais aussi pour l'ensemble des usagers un nouveau regard sur la végétation et les espaces verts qui nous entourent.

Il sera ainsi possible de voir de l'enherbement naturel dans certains endroits, du désherbage alternatif, ou des zones de fauches tardives par exemple.

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses communes, des conseils départementaux, régions, en France ou à l'étranger ont déjà fait le choix de changer de pratiques. Cette démarche nécessite de modifier nos méthodes de travail et d'en apprendre de nouvelles. Par exemple, les sites enherbés qui sont peu voire jamais fréquentés ne seront fauchés qu'une ou deux fois l'an.

Cette technique permet de :

- limiter la quantité de déchets verts générée,
- limiter la consommation de carburant en évitant les passages toutes les deux ou trois semaines avec une tondeuse.

Le temps de travail économisé sur cette surface peu fréquentée sera attribué à un espace à plus haute visibilité comme les massifs, etc....



Dans cette dynamique de retour de la nature sur nos trottoirs et dans nos espaces verts en général, il reste important que tout à chacun y contribue et la tolère.

« Commune nature » Notre commune récompensée

Pour signifier son engagement en faveur du « zéro phyto », l'équipe municipale a souhaité faire reconnaître son engagement en signant la charte régionale d'entretien des espaces communaux mise en place par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Régional.

Cette charte comporte 3 niveaux de mise en œuvre qui permettent de distinguer les communes qui mettent en place des démarches respectueuses de la qualité des ressources en eau. La distinction « commune nature » valorise et récompense les efforts de chaque collectivité dans sa volonté de vouloir améliorer ses pratiques.

Ces distinctions sont visibles grâce à des panneaux d'entrée de village.

Pour notre commune, après un audit en Juillet dernier visant à analyser notre niveau d'engagement, Xirocourt s'est donc vu décerné la distinction « **commune nature - 1 libellule** » en novembre dernier.



Pourquoi une libellule ?

Cet insecte est un symbole de la bonne santé des milieux humides. On trouve les libellules près des cours d'eau lorsqu'une certaine qualité de l'eau est préservée : un animal fragile et élégant, gage du maintien de la biodiversité.

Le palmarès 2017

Sur les 5000 communes ou communautés de communes que compte la Région Grand Est, 65 collectivités et 2 lycées de l'ancienne région Lorraine ont été récompensés en 2017. Sur l'ensemble de la Région Grand Est, ces nouvelles collectivités s'ajoutent aux 297 autres déjà honorées depuis 2011 (date de lancement de l'opération).

A noter que sur la vingtaine de communes de Meurthe et Moselle, Xirocourt est une des rares communes rurales à avoir été récompensée !

Accueil des nouveaux habitants



Le 2 décembre les nouveaux habitants ont été accueillis en mairie. En 2017, 6 familles se sont installées dans notre village ainsi que 12 familles en 2016. Les nouveaux-nés sont également à l'honneur puisqu'il y a eu 4 naissances en 2017 ainsi que 3 naissances en 2016. Un bon d'achat de 20 euros dans un magasin de puériculture a été offert aux

familles. Une dizaine de jeunes diplômés ont eux aussi été récompensés, ils ont reçu 20 euros de la part de la mairie. Après le discours de Mme le Maire, les personnes présentes ont pu échanger autour d'un apéritif.

Aménagement



Aux abords du grand pont, route de Charmes, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle a engagé des travaux de sécurisation de la zone avec arasement du muret suivi de la dépose et de la repose des pierres de margelle. Une rambarde de sécurité a été mise en place et l'ensemble des travaux a été financé par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Afin de profiter de cet aménagement, la commune a, de son côté, financé :

- le cheminement goudronné réalisé le long du muret qui sécurise ainsi les promeneurs et les jeunes élèves se rendant à l'école ainsi qu'au collège

- l'aménagement d'une zone enherbée par l'entreprise «Rêves d'extérieur» de Xirocourt dans le but d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires, se conformant ainsi aux nouvelles normes européennes applicables à compter du 1er janvier 2017 en matière de gestion des espaces verts.

Des bancs seront réinstallés afin que les promeneurs puissent profiter du cadre de verdure.



Toujours dans un esprit de sécurité et d'esthétique, d'autres rambardes de sécurité ont également été installées par la commune sur le petit pont de bois surplombant le ruisseau route de Praye.

Alain Vangehuchten

Aire de jeux : filet et nouveaux jeux

Au cours de l'été 2016, l'aire de jeux du Breuil a connu des dégradations importantes privant de balançoire les jeunes enfants. Les plaintes déposées étant restées sans suite, le conseil municipal avait inscrit au budget le remplacement de certains de ces jeux pour 2017. C'est chose faite depuis cet automne avec la mise en place d'un pont suspendu et d'une balançoire.



filet entre l'aire de jeux et le terrain



nouvelle balançoire

Par ailleurs, dans un souci de sécurité et suite à la demande de plusieurs parents, un filet de protection a également été installé entre l'aire de jeux et le terrain de sports collectifs.

Toujours dans un souci de sécurité, un bloc de pierre a également été positionné à l'entrée de l'aire de jeux, ne permettant plus aux voitures de stationner à cet endroit et laissant ainsi cet espace libre pour les plus petits ou les amateurs de pétanque.



nouveau jeu : pont suspendu

| Départ de Gaétan CLEMENT

Comme pour bon nombre de collectivités, la fin des contrats aidés, statut sous lequel Gaétan avait été recruté après l'obtention de son diplôme, a contraint l'équipe municipale à se séparer prématurément de ses services en novembre dernier.

En comptant ses périodes d'apprentissage, Gaétan aura passé près de 5 ans au service de notre commune sans jamais rechigner à la tâche. Son travail a sans aucun doute largement contribué à l'embellissement de notre village. Un grand merci à lui pour tout ce travail réalisé.

| Entretien des vergers communaux

Au printemps 2015, plus de 100 arbres fruitiers étaient plantés sur le site de l'ancienne carrière route de Gripport. Pour mémoire, la réalisation de ces 2 vergers était le fruit d'une convention de partenariat entre notre commune et le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, qui en compensation de l'abattage des arbres le long de la RD 904, effectuait à ses frais des travaux d'aménagements paysagers.

Conformément à cette convention, pendant 2 ans, l'entretien et le renouvellement des arbres étaient de la responsabilité du Conseil Départemental. A compter de 2017, il appartenait donc à la commune d'en assurer l'entretien.



En mars dernier, avec le concours de l'association Vignes et Vergers du Saintois, une séance de formation à la taille des jeunes arbres a été organisée sur place. L'ensemble des arbres ont ainsi pu être taillés.

Une opération à renouveler dans les prochaines semaines....

| Antoine Maillard : Nouveau porte drapeau



Antoine Maillard est un jeune homme au parcours atypique. Collégien en classe de 3ème à l'école d'agriculture de Mirecourt, il complète parallèlement cette formation auprès d'un agriculteur de Vaudigny. Dévoué, il se consacre au service des autres et depuis 2015, se rend tous les samedi à l'école des jeunes sapeurs pompiers de Charmes où il s'initie aux gestes élémentaires de survie et pratique le cross country, la natation et l'athlétisme de manière intensive. Antoine est également passionné d'apiculture et reçoit les conseils expérimentés d'un apiculteur de Xirocourt qui lui transmet ses connaissances qu'il partage avec beaucoup d'intérêt. Lors de la commémoration du 11 novembre 2017, Antoine a été nommé jeune porte drapeau volontaire et à ce titre il s'est vu remettre le drapeau des mains de madame le maire de Xirocourt en présence des habitants du village, des élus locaux, des enseignantes et des élèves de l'école du Madon, des pompiers d'Haroué et de ses aînés porte drapeaux. Tous nos encouragements à Antoine Maillard.

Alain Vangehuchten

| Haut-débit et téléphonie

Aujourd'hui les besoins en moyens de télécommunication, téléphone portable ou Internet, sont de plus en plus importants. Notamment pour le télétravail, pour les entreprises ou pour accéder aux services publics pour lesquels les démarches se font de plus en plus souvent sur Internet. Beaucoup d'entre vous rencontrent des difficultés à utiliser leur téléphone portable et Internet. La situation de notre village joue malheureusement en sa défaveur. En effet, il est situé dans une cuvette ce qui ne facilite pas la réception des téléphones portables. Pour Internet, le réseau téléphonique est relié à Haroué mais la longueur des lignes atteint 5 kilomètres et plus. Cette distance est théoriquement la distance maximale pour une ligne de téléphone supportant l'accès Internet par ADSL, ce qui explique les faibles débits Internet et les problèmes de connexion.

Les services de l'Etat ont mis en place la plateforme France Mobile. Destinée aux collectivités, elle avait pour but de recenser les problèmes de téléphonie mobile afin de planifier les investissements nécessaires pour y remédier. C'est pour cela qu'en février de l'année dernière nous vous avons soumis un questionnaire. Le taux de réponse a été de 30,5%. Vos réponses nous ont permis de renseigner plus précisément le site France Mobile.

Concernant l'accès Internet, les choses semblent se préciser. En effet, le département et la région ont réalisé des travaux en prévision du déploiement de la fibre optique. En 2018, le déploiement auprès des habitants va commencer avec en priorité les zones blanches et/ou mal desservies en ADSL. **Notre commune a été classée prioritaire.** Une réunion d'information à l'intention des élus aura lieu fin janvier. Nous reviendrons vers vous rapidement avec plus d'informations.

Les pêcheurs du Madon

L'année 2017 a été le théâtre de plusieurs manifestations organisées par notre société de pêche entre Ceintrey et Bralleville. Cinq opérations de nettoyage des berges (déchets et ébranchage) ont eu lieu à Xirocourt, en aval du pont, dans le secteur de la pêche à la carpe de nuit.

Trois alevinages ont été réalisés simultanément dans plusieurs villages. Pour les rives de notre commune :

- En mars, 70 kgs de truites Fario
- En avril, 500 alevins de brochets
- En octobre, 60 kgs de petits gardons

Notre société, tournée vers l'avenir, a aussi organisé 3 concours de pêche réservés aux jeunes. Celui de Juillet, organisé à Xirocourt, a été particulièrement réussi.



Vous pourrez vous procurer les cartes de pêche 2018 à la boulangerie de Bralleville, au bar-tabac d'Haroué ou sur Internet. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter les représentants du comité de notre commune : Messieurs Chiquot et Lallemand.

Des composteurs au cimetière

Dans un souci de diminution de nos déchets communaux et suite à la mise en place de la Redevance Incitative, les poubelles au cimetière ont été supprimées en début d'année dernière pour être remplacées par des composteurs. Ce choix est apparu comme une évidence puisque les déchets de cimetière, jusqu'à lors incinérés, sont principalement composés de matières organiques compostables.

Après plusieurs mois de mise en service, les pratiques semblent évoluer dans le bon sens : les 2 bacs de compost se remplissent progressivement et bon nombre d'usagers ont pris l'habitude de rapporter les pots ou fleurs en plastique.

Toutefois il reste à déplorer quelques incivilités qui pénalisent le travail de l'employé communal en l'obligeant à retrier les bacs avant de les vider.

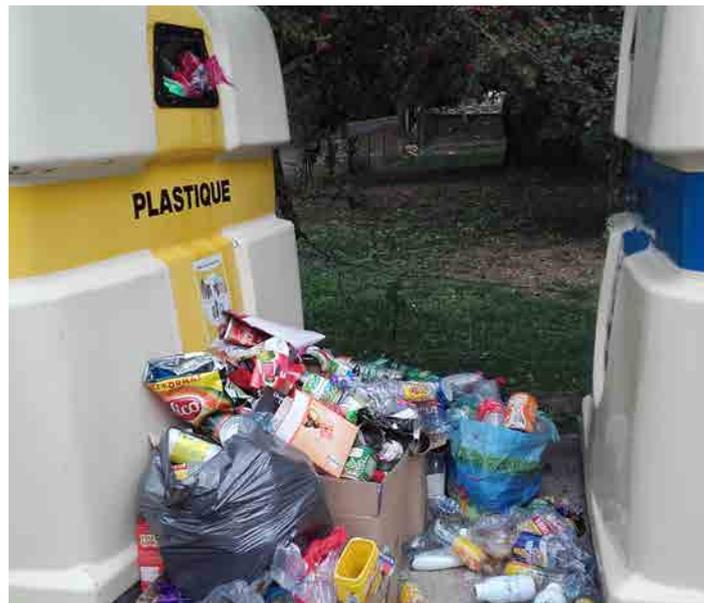


Pour rappel, seuls sont acceptés dans les composteurs : le terreau, les fleurs fanées, les plantes déposées, les feuilles mortes et l'herbe, le reste doit être rapporté à son domicile.

Merci de respecter les consignes de tri et l'espace commun



Pots en plastique trouvés dans le composteur



Détritus posés à côté des conteneurs de tri

| Vente de la Pipistrelle

En 2016 le conseil municipal avait étudié la possibilité de réhabiliter le bâtiment de l'ancienne Communauté de communes de la Pipistrelle en plusieurs appartements.

Une estimation des travaux avait été réalisée et il s'est avéré que la commune ne pourrait pas supporter cet investissement. D'autant plus qu'il n'était pas certain de réussir à louer les appartements. Le conseil municipal a donc décidé de vendre le bâtiment. En août, il a été vendu pour un montant de 55000€ dont 4500€ de frais d'agence, soit un montant net vendeur de 50500€.

Depuis novembre 2017, une nouvelle famille en est propriétaire et s'y installera dès que les travaux seront terminés.

| Les tilleuls rue de Charmes



Des tilleuls malades ont été enlevés rue de Charmes puisqu'ils menaçaient de tomber sur la route. A la place, le conseil municipal réfléchit à la mise en place d'un chemin piétonnier et sécurisé.

| Remplacement du transformateur



Le transformateur de la rue de l'église était ancien et n'était plus adapté aux besoins actuels. Il a donc été remplacé par Enedis afin d'assurer un meilleur service aux habitants.

| Repas des Aînés

Comme chaque année, les Aînés de la commune (70 ans et plus) pourront profiter du repas dansant organisé par le Comité des Fêtes le 28 janvier 2018 à Bralleville.

| Horaires de la mairie

- Du lundi au vendredi de 17h à 18h
- Le 1er samedi du mois de 10h à 12h
- Le mercredi à partir de 14h sur rendez-vous uniquement